

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Congrès eucharistique : Lettres de S. Em. le cardinal Merry del Val, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté et de S. G. Mgr Légal, évêque de Saint-Albert. — IV Tournée de confirmation. — V Nominations ecclésiastiques. — VI Les travaux du Congrès eucharistique. — VII La cause de Pie IX. — VIII Le Congrès eucharistique : Chronique étrangère. — IX Conversions. — X L'âne et la paysanne. — XI Aux prières.

OFFICES DE L'ÉGLISE

Le dimanche, 6 mars

Messe du IV dim. du Carême, *semi-double* (privil. contre les offices de 2e cl.) ; 2e or. *A cunctis*, 3o *Omnipotens* ; préf. du Carême. — I vêpres de saint Thomas d'Aquin, *double* ; mém. du IV dim. et des saintes Perpétue et Félicité (1).

Dans certaines communautés, on fait en ce jour la solennité de saint Thomas d'Aquin.

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 13 mars

Comme le dimanche de la Passion est privilégié contre tout office même de le cl. (Rubr. génér. du brev., titre x, n. 1), on ne peut chanter, en ce jour, aucune messe de titulaire (Rubr. génér. du missel, titre vi ; Décret génér. du 2 déc. 1896, III n. 3754).

Tous les titulaires d'église paroissiale, qui tombent, cette année, entre le 13 mars et le 10 avril n'auront leur solennité qu'après Pâques.

J. S.

Prières des Quarante-Heures

MARDI,	8	MARS	— Saint-Hubert.
JEUDI,	10	“	— Rivière-des-Prairies.
SAMEDI,	12	“	— Saint-Antoine.

(1) A partir de l'an prochain cette fête des saintes Perpétue et Félicité se fera le 6 et du rite *double* (au lieu du 7 et du rite simple).